

## **Directeur adjoint / Directrice adjointe d'accueil de loisir (H/F)**

Nous recherchons Directeur adjoint (h/f) pour un centre de loisirs associatif accueillant les enfants de 3/ 12 ans vous travaillerez sur le site de Boissy- l'Aillerie

**Vous devez être titulaire du BAFD validé (obligatoire +1 ans d'expérience).**

**Vous devez être titulaire du BPJEPS validé (obligatoire + option Loisirs Tous Publics)**

### **Vous êtes capable**

- Participer à l'élaboration du projet pédagogique.
- Être force de proposition pour les projets et amélioration de fonctionnement.
- Centralise les demandes de sorties.
- Centralise les commandes de matériel pédagogique, hygiène...
- Relai entre l'équipe d'animation et la direction.
- Être garant de la sécurité des enfants, de l'équipe pédagogique.
- Être garant des taux d'encadrements.
- Transmettre tout dysfonctionnement a la directrice ...

### **Compétence(s) du poste**

Concevoir des supports d'information et de communication

Informers les parents sur l'organisation de la structure et présenter le programme des activités aux enfants

Organiser ou adapter la séance d'animation selon le déroulement de la journée

Préparer l'espace d'animation et guider les participants tout au long de la séance

Surveiller le déroulement de l'activité et veiller au respect des consignes de jeux, des règles de vie sociale

### **Qualité(s) professionnelle(s)**

Force de proposition

Sens de l'organisation

Travail en équipe

### **Présentation de l'entreprise**

LES PETITES CANAILLES

Association loi 1901.

Accueil de loisirs et accueil périscolaire pour les enfants de 3 à 12 ans.

Site entreprise : <http://lespetitescanailles-site.fr>

**Contrat et rémunération**

Lieu de travail : 95078 - BOISSY L AILLERIE

Type de contrat : Contrat à durée déterminée de 3 Mois renouvelable

Durée hebdomadaire de travail : 35 H00 HEBDO

Salaire indicatif : Mensuel de 1700.00 à 1800.00 Euros sur 12.00 mois

Qualification : coeff 280 de la convention animation

Conditions d'exercice : Horaires variables ( matin et soir en périscolaire 7h/8h30-16h00/19h00)

Déplacement : Jamais

Expérience : Expérience exigée de 1 An(s)

Formation : BAFD OU BPJEPS obligatoire

Permis : B - Véhicule léger Exigé